RESPONSABILITÉS DU CONSEILLER HÔTE

Les boursiers du Rotary ont l'avantage de pouvoir compter sur l'aide d'un conseiller rotarien pendant leur séjour à l'étranger. Le chargé du dossier à la Fondation s'adresse aussi à ce Rotarien en cas de problèmes ou autre. Le conseiller s'occupe du boursier pendant la totalité de son séjour dans le district.

AVANT LE SÉJOUR

1. Établir un contact par correspondance avec le boursier.
2. Aider le boursier à effectuer les formalités d'admission.
3. Aider le boursier à trouver un logement convenable, surtout si celui-ci ne peut bénéficier d'un logement universitaire.
4. Faire en sorte que quelqu'un soit à l'aéroport pour accueillir le boursier.
5. Demander au responsable des bourses ou au gouverneur de participer au séminaire d'orientation des boursiers.

À L'ARRIVÉE DU BOURSIER

1. Aider le boursier à établir un budget et à ouvrir un compte bancaire. Consulter la lettre décrivant les modalités et le montant de la bourse que vous aurez reçue avant l'arrivée du boursier.

PENDANT LE SÉJOUR :

1. Faire en sorte que le boursier s'acquitte de ses obligations :
    - effectuer 10 –15 exposés devant des auditoires rotariens et autres (3-6 dans le cadre d'un stage linguistique)
    - participer aux activités du club, du district ou d'un club Rotaract.
2. Inviter le boursier aux réunions hebdomadaires de son club et à la conférence de district.
3. Demander au gouverneur de signaler dans sa lettre mensuelle que le boursier se tient à la disposition du district pour présenter des exposés.
4. Inviter les autres Rotariens à offrir l'hospitalité au boursier
    - Pour les boursiers en stage linguistique, une visite à la famille d'accueil s'impose.
5. Ne pas oublier de rappeler les échéances pour les rapports. Le chargé de dossier doit recevoir le premier compte rendu dans les deux mois du début des cours, faute de quoi le deuxième volet de la bourse sera envoyé au conseiller qui le conservera jusqu'à ce que le boursier s'acquitte de cette obligation. Les boursiers pluriannuels doivent aussi fournir des reçus du paiement des droits de scolarité.
6. Être disponible et répondre aux questions du boursier.
7. Ne pas oublier de mentionner, le cas échéant, que pour prolonger son séjour au-delà de la date du billet d'avion, il faut effectuer une demande à la Fondation Rotary au moins quatre mois à l'avance.
8. Indiquer au boursier qu'il doit régler les formalités de retour deux mois avant son départ.

À LA FIN DU SÉJOUR :

1. Inviter le boursier à effectuer un dernier exposé à votre club.
2. Vérifier avec le boursier que tout est en règle (clôture du bail, du compte bancaire etc.).

Veuillez communiquer tout problème inhabituel au chargé du dossier à Evanston.
☏(+1 847) 866-3000 ou 🖷(+1 847) 556-2144.